



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé  
au  
Moniteur  
belge**\*21131482\***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut  
- Division Charleroi -**27 OCT. 2021**Greffe  
Le GreffierN° d'entreprise : **0448 150 589****Nom**(en entier) : **EUROPEAN PRODUCT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Rue de Namur, 20 A - 6041 Charleroi****Objet de l'acte : Renouvellement mandats des administrateurs****ORDRE DU JOUR :**

- ☐ Renouvellement des mandats des administrateurs
- ☐ Durée des mandats renouvelés
- ☐ Pouvoirs des administrateurs
- ☐ Rémunération des mandats

**RESOLUTIONS :**

L'assemblée confirme, à l'unanimité, sa décision de renouveler pour une durée de 6 ans, les mandats des administrateurs, à savoir : La SCS MNM COMPANY, représentée par Monsieur Yvan VERHOEVEN et Madame Marta VERHOEVEN, ici présents et qui ont accepté.

Les pouvoirs des administrateurs sont identiques à ceux qui leur ont été conférés précédemment.

Les mandats susmentionnés viendront à échéance le 19 Décembre 2024.

Sauf décision contraire qu'elle pourrait prendre, l'assemblée décide, à l'unanimité, que les mandats susmentionnés sont rémunérés.

Déposé en même temps qu'une copie dudit procès-verbal du 23/01/2019

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/11/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).